



Mise à jour **Novembre 2025**

REACH

Déclaration de conformité au règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et SVHC

Nous, Madreperla S.p.A., déclarons que nos plaques acryliques coulées sous les marques :

Setacryl® et toutes ses gammes
Green Cast® et toutes ses gammes

sont conformes au règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Les plaques acryliques coulées sont classées comme des « articles » selon le règlement REACH. Elles ne contiennent pas de substances destinées à être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation, elles ne sont donc pas soumises à l'enregistrement REACH.

De plus, nos plaques acryliques coulées sous les marques :

Setacryl® et toutes ses gammes
Green Cast® et toutes ses gammes

sont conformes aux dernières dispositions du règlement REACH concernant les substances extrêmement préoccupantes (SVHC – Art. 59 (10)) mises à jour le **5 Novembre 2025**. Aucun de ces produits ne contient de substances figurant sur la liste des SVHC à des niveaux nécessitant une déclaration. Les substances mentionnées dans cette liste doivent être indiquées dans la fiche technique de sécurité du produit si la quantité de la substance dépasse 0,1 % du poids du produit livré.

Nous nous engageons à surveiller en continu les futures mises à jour de la liste des SVHC afin de garantir une conformité totale avec les réglementations en constante évolution et à fournir rapidement à nos clients les informations les plus récentes.

Madreperla S.p.A
R.G.Q.
Dott. U. Salati

Directeur d'usine
Ing. R. Carlesso